

L'AUTAN

Clermont-le-Fort



Bulletin municipal N°134

Novembre 2016



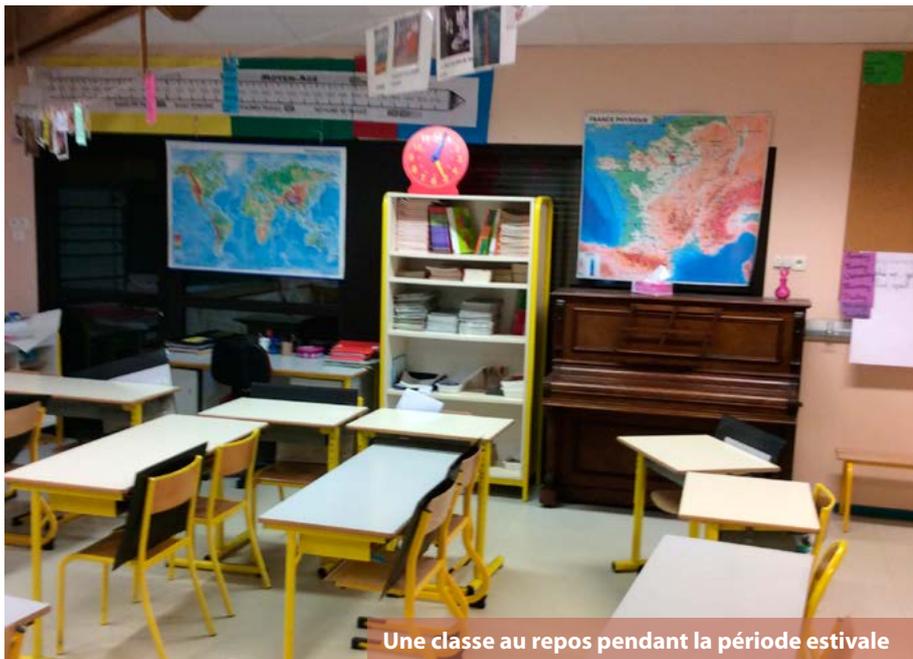
Aquarelle signée Anne-Marie MARY réalisée lors de la Journée du Patrimoine



Rénovation de la murette de l'école pendant les congés d'été



Michel PORTOLAN abattant l'arbre du Chemin de Marsal qui menaçait de tomber sur les promeneurs et les riverains



Une classe au repos pendant la période estivale

Dossier

L'école

p.6/7

Vie associative

p.8 à 9

Coup de projecteur

Granhota

p.12

Sommaire

Le mot du Maire - p.3

Vie municipale - p.4/5

Dossier - p.6/8

• L'école

Vie associative - p.9 à 13

- Prochain café-citoyen : Jean-Baptiste Noulet
- Dates des battues aux chevreuils :
- Téléthon des Coteaux
- Joyeux Noël d'Aureville et de Clermont
- Association Marmottes et marmots
- Repas au quartier Bois-Grand-En Sérié-Tailladettes
- Journée du Patrimoine
- Les enseignements de la dernière conférence de La Sauce aux idées
- Isabelle Marolleau chante Cœur Sacré, UN HYMNE A LA VIE

Vie pratique - p.14 à 15

- Les rendez-vous de la MCEF Labège
- DOCVERIF
- Port de gants obligatoire en 2 roues à moteur
- Recherche animateurs bénévoles contre le financement du BAFA
- Halte aux frelons asiatiques !
- Informations jeunesse
- Au PIJ, ça déménage !
- Message vigipirate
- À propos de la facture collecte des déchets

Coup de projecteur - p.16

- Granhota : à la découverte du patrimoine par les loisirs

Si vous souhaitez apporter votre collaboration pour le prochain numéro, vous pouvez le faire en nous écrivant (lautandeclermont@gmail.com) ou en téléphonant à la Mairie (05 61 76 29 45).

Carnet

• MARIAGES

- Marion POMAREDE et Damien OUAZZANI, le 27 août 2016
- Claire BARRA et Padraic HARTNETT, le 15 octobre 2016

• NAISSANCES

- MORIN Garance, Anne, Françoise, née le 15 juillet 2016
- DEBORD Noa, Moïse, né le 23 août 2016

• DÉCÈS

- ESPITALIER Jean, le 21 avril 2016
- SOLAN Santiago, le 12 août 2016

Bulletin municipal L'Autan de Clermont-le-Fort

Responsable Publication : Christian HUGUES.

Responsable Autan : Nicole AERN.

Comité Consultatif information communication : Patrick BENTABOULET, Christiane BRUSTEL, Olivier D'ARDALHON DE MIRAMONT, Geneviève DURAND-SENDRAIL, Gérard VERDOT.

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Nicole AERN, Xavier BELLAMY, Christiane BRUSTEL, Jérémie CAZAUX, Jean-Paul CHABBERT, Julie CHOLLEY, Ludovic DAVIAU, Sandra DELGADO, Anne DELPY, Geneviève DURAND-SENDRAIL, Jean FARRE, Françoise GREBILLE, Christian HUGUES,

Réalisation : Imprimerie du Sicoval, Labège, sur papier recyclé

À noter dans votre agenda



Novembre

- **19** : Sortie Marmottes et Marmots
- **24** : Conseil Municipal (salle du conseil municipal) à 20 h 30
- **27** : Téléthon (salle des fêtes) à partir de 14h30

Décembre

- **2** : Trio Tsatsali
- **10** : Sortie Marmottes et Marmots

- **17** : Conférence de la Sauce Aux Idées
- **18** : Spectacle de chant « Un hymne à la vie » (Eglise Saint-Pierre) à 15h

Janvier 2017

- **14** : Vœux du Maire (salle des fêtes ... à 11h30)
- **21** : Repas de l'association Vivre à Clermont (salle des fêtes)

BILLET D'HUMEUR

POLLUTION DE L'ARIEGE

L'Ariège reste la colonne vertébrale de la zone protégée de la réserve naturelle, et le moment serait bien choisi pour en faire le diagnostic.

La question primordiale est de savoir pour quelle raison la rivière est à ce point dégradée, que plus aucun pêcheur ne la fréquente, ou pour quelle raison il y a de moins en moins de poissons dans son lit. Nous avons par exemple assisté cette année à une recrudescence d'algues au point qu'à Toulouse c'était une puanteur.

Pour essayer de comprendre je suis allé sur le terrain et j'ai recueilli quelques témoignages qui m'ont permis de constater que si nous ne faisons rien dès maintenant la situation sera bien pire demain : pour nos petits enfants, nous avons du souci à nous faire.

Je ne pense pas que s'en remettre seulement au gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale soit suffisant : à mes yeux, la rivière a autant d'importance que les petits chemins, sinon plus.

Je souhaiterais, que chacun d'entre nous, en conscience, fasse part de son analyse personnelle à propos de la nécessité d'avoir une vision globale, zone protégée et rivière vont de pair et ne peuvent pas être traitées séparément.

Jean-Paul CHABBERT



Faute de poissons aucun pêcheur ne fréquente le lit de cette belle rivière "l'Ariège." La plus belle et aussi la plus polluée. Mais chut... il faut pas trop en parler.

Mairie de Clermont-le-Fort

18 le Fort - 31810 Clermont-le-Fort

Téléphone : 05 61 76 29 45

Horaires d'ouverture au public :

lundi 14-16h / mercredi 16-19h
vendredi 8h30-11h30

Permanence du Maire : le samedi de 9h à 12h

<http://mairieclermontlefort.free.fr/>
mairie.clermont-le-fort@wanadoo.fr

Le mot du Maire



L'accueil de visiteurs désireux de profiter des agréments qu'offrent les bords d'Ariège à Clermont-le-Fort pendant la période estivale constitue une fierté pour notre commune.

Nous avons en effet la chance de disposer, sur notre territoire, de sites naturels présentant une grande valeur environnementale. L'intérêt manifesté par les experts universitaires et par les acteurs associatifs pour que notre territoire soit intégré dans le périmètre de la Réserve Naturelle Régionale témoigne du souci de préservation du « capital de biodiversité » placé sous notre responsabilité. La superposition de milieux humides en bord d'Ariège et de milieux secs sur les coteaux et falaises permet en effet l'expression d'une diversité végétale et animale tout à fait remarquable et originale sur une petite surface.

Cependant, les conditions dans lesquelles s'exerce la fréquentation sur notre territoire pendant la période estivale pose problème.

Ainsi, au cours des mois de juillet et d'août, plutôt favorables du point de vue météorologique, avons-nous accueilli plus de 17 500 visiteurs, soit environ 300 par jour (avec un pic à hauteur de 700 le 10 juillet). Parmi les sites de la Réserve Naturelle Régionale, notre territoire est largement le plus attractif, puisqu'il a attiré, sur ces deux mois, plus des deux tiers des visiteurs. Force est de constater qu'au lieu d'en tirer profit, notre commune subit cette situation : les riverains souffrent des nuisances générées par les comportements parfois irrespectueux des visiteurs (par exemple en matière de gestion des déchets) ; le garde champêtre et les éco-gardes peinent à faire respecter la réglementation (plusieurs accidents graves de baignade évités de justesse, des départs de feux maîtrisés à temps, gestion de la circulation et du stationnement, médiation lors des situations de tension entre usagers et habitants) ; plusieurs actes de dégradation de l'environnement ont été constatés (bois arraché, berges érodées, plantes piétinées).

La municipalité est consciente qu'il lui revient de développer une approche plus pro-active de la situation, en définissant un plan d'action pluriannuel en partenariat avec le Sicoval et la Réserve Naturelle Régionale, dans le cadre d'un dialogue élargi avec la Région, le Département et la Métropole de Toulouse. Les thèmes à couvrir sont variés : l'aménagement du territoire et la canalisation du public, l'installation et l'entretien des équipements ; la valorisation des patrimoines naturels, culturels, paysagers, historiques et architecturaux ; les missions de surveillance et de police, le respect de la réglementation et la maîtrise des usages etc. La municipalité a initié cette démarche avec la ferme volonté de combiner valorisation et préservation de son territoire, découverte et respect de la faune et de la flore, attitude amicale et civilité des visiteurs vis-à-vis des Clermontois.

Christian HUGUES

257

Pic de stationnement de véhicules de visiteurs sur la commune au cours de l'été

Délégation donnée au Maire pour ester en justice (dépôt de plaintes dans le cadre d'incivilités)

(Conseil Municipal du 8 septembre 2016)

La commune est régulièrement victime de dépôts sauvages de déchets, c'est-à-dire d'apports illégaux réalisés par des particuliers, des artisans ou des entreprises pour se débarrasser de leurs déchets au moindre coût. Les dépôts sauvages peuvent avoir de nombreuses conséquences dommageables. Outre la dégradation des paysages, ils ont pour effet de polluer les sols et les eaux, d'attirer des rats et des insectes, ou encore d'être à l'origine de nuisances olfactives et de dangers sanitaires.

Afin de dissuader les personnes à l'origine de ces dépôts, c'est-à-dire ceux dont la responsabilité aura pu être établie, la municipalité a décidé de confier au Maire l'autorité d'engager, en sus de la procédure administrative (mise en demeure, exécution d'office des travaux aux frais du responsable et consignation), la procédure pénale en portant plainte auprès de la gendarmerie puis en informant le procureur de la République. Cette procédure permettra à la commune victime de demander à l'autorité judiciaire la condamnation pénale de l'auteur et la réparation du préjudice subi.

Il revient à chaque Clermontois, en situation d'identifier les auteurs de tels dépôts, de se rapprocher de la mairie pour porter à sa connaissance les informations qui lui permettront d'engager ces procédures (date et heure de l'acte délictueux, numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule, description des personnes impliquées).

Délibération adoptée à la majorité. Une abstention (Jean-Paul CARDALIAGUET)

Formalisation des attentes de la commune en matière d'investissement routier du Conseil Départemental de la Haute-Garonne afin de renforcer la sécurité routière sur le territoire communal

(Conseil Municipal du 8 septembre 2016)

La commune a exprimé à plusieurs reprises, devant les techniciens du secteur routier du Conseil Départemental, ses attentes en termes de réduction de la vitesse sur les routes départementales qui traversent notre territoire : création d'un lieu-dit « En Sérié » permettant à la zone d'être classée « en agglomération » et rendant ainsi possible l'instauration d'une limitation de vitesse à 50 km/h (cf. *L'Autan de Mars dernier*) ; limitation de la vitesse sur le Chemin des Crêtes (RD68) et entre le Piteau et les Oustalets sur la Côte de Clermont (RD68E) ; réduction de vitesse à travers des aménagements horizontaux et verticaux à l'endroit du Camp Grand et du croisement avec le Chemin des Fraysses (RD68E).

À l'appui de cette délibération, la municipalité a, de nouveau, porté à l'attention des élus départementaux la nécessité d'apporter des réponses concrètes à ces sollicitations. En retour, le Conseil Départemental a informé les élus clermontois que l'installation des panneaux au lieu-dit En Sérié avait dû être reportée de quelques mois en raison d'un contentieux en cours entre l'institution départementale et les entreprises concernées par le marché de fabrication de ces panneaux. À ce jour, le Conseil Départemental s'est engagé à installer ces panneaux d'ici la fin de l'année et à procéder à un nouveau comptage de vitesse sur la départementale à l'endroit du quartier des Fraysses. Si ces engagements témoignent d'une prise en compte de nos préoccupations par l'institution départementale, ils n'apportent qu'une réponse partielle. La municipalité maintient donc avec ce partenaire un dialogue exigeant afin de faire entendre l'ensemble de ses demandes.

Délibération adoptée à la majorité. Une abstention (Gérald LAGACHERIE).

Mise en place de manière expérimentale d'une étude surveillée pour l'école primaire

(Conseil Municipal du 17 octobre 2016)

La commune a mis en place, de manière expérimentale entre octobre et décembre, un ensemble de services aux élèves clermontois scolarisés sur les écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Parmi ces activités, dont la préparation a été assurée par les élus, le personnel municipal et le personnel enseignant, figure la mise en place d'une étude surveillée, le jeudi de 16h30 à 17h30, du 3 novembre au 15 décembre 2016.

Animée par les enseignantes de l'école, l'étude surveillée vise à aider les enfants à faire leurs devoirs, revoir leurs leçons, répondre à leurs demandes de précisions sur les notions vues en classe et à leur apporter tous les éléments de méthodologie dont ils ont besoin. Il ne s'agit pas d'une heure d'enseignement en plus mais d'une aide individuelle.

À ce jour, les parents de six enfants scolarisés à Clermont-le-Fort ont inscrit leurs enfants à l'étude surveillée hebdomadaire. Sur la période expérimentale, cette activité est gratuite pour les parents, le coût étant pris en charge par le budget communal. Après concertation avec les enseignantes, et information du Recteur, il a été convenu de fixer le coût horaire pour la commune à 20 euros net (une seule enseignante mobilisée par heure d'étude surveillée).

Délibération adoptée à la majorité. Trois abstentions (Gérard BOUDON, Jean-Pierre LAGUENS et Leanne PITCHFORD)

Versement d'une prime exceptionnelle pour le personnel communal de l'école primaire

(Conseil Municipal du 17 octobre 2016)

Les autres services proposés aux élèves clermontois depuis la rentrée relèvent de l'initiative du personnel municipal affecté à l'école primaire : atelier « jardinage et loisirs créatifs » le jeudi de 12h45 à 13h25 pour les « grands » (élèves scolarisés en CE2, CM1 et CM2) et le mardi de 17h00 à 17h30 pour les « petits » (élèves scolarisés en GS, CP et CE1) ; atelier « production audiovisuelle » pour les « grands » le lundi de 16h45 à 17h45 ; mise en place des conditions pour que les enfants qui le souhaitent puissent travailler au calme dans une salle sans être dérangés par leurs camarades (activité études) et animations du type « lecture et jeux » pour les autres le matin et après la classe l'après-midi.

Précédemment, entre avril et juin, le personnel municipal s'était également investi pour proposer aux élèves une activité jardinage : plantations de fleurs, de légumes et de fruits dans des bacs positionnés devant la cantine et dans des gouttières accrochées aux grillages de la clô-

ture de l'école. Il avait également apporté une contribution active à l'activité éducation à l'environnement et au développement durable proposée par le Sicoval autour du thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les parents d'élèves ont pu découvrir, fin juin, à l'occasion de la kermesse de l'école, les réalisations concrètes de leurs enfants : affiches sur le thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire, données chiffrées sur la baisse de la quantité de déchets produits par l'école, mise en place de composteurs, consommation des fruits et légumes produits sur place.

Afin de remercier le personnel municipal pour son implication dans la réussite des activités périscolaires proposées sur Clermont-le-Fort, la municipalité a décidé d'octroyer, au titre de l'année 2016, une prime exceptionnelle de 150 euros nets à chacun des trois membres du personnel communal travaillant à l'école.

Délibération adoptée à la majorité. Deux abstentions (Gérard BOUDON et Leanne PITCHFORD)

Christian HUGUES

Les autres décisions prises lors des conseils municipaux (délibérations consultables sur le site internet de la Mairie, mairieclermontlefort.free.fr).

8 septembre 2016 - Autorisation donnée au Maire à recruter, pour une mission de deux mois, une archviste afin de mettre en place un traitement conforme à la réglementation concernant le classement, la sauvegarde et la préservation des archives municipales. Evolution du prix du droit de terrasse de l'Auberge « Au Grain de Sel » à compter du 1^{er} octobre 2016.

Modification des statuts du Sicoval afin d'intégrer la compétence « crématorium-funérarium ».

Déclaration d'Intention d'Aliéner concernant la vente d'un terrain soumis à droit de préemption urbain.

Demandes de subventions au Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour l'acquisition d'un lave-vaisselle et de micro-ordinateurs à l'école de Clermont-le-Fort.

17 octobre 2016 - Adhésion de la commune aux conventions de participation en santé et en prévoyance portées par le Centre de Gestion de la Haute-Garonne au bénéfice du personnel municipal. Délibération Modificative n°2.

Approbation de la signature d'une convention de partenariat entre le Sicoval et l'organisme de certification CERQUAL (délibération rejetée) ; actualisation des statuts du Sicoval.

Réunion de quartier aux Fraysses

À la demande de plusieurs habitants du quartier, une réunion s'est tenue en mairie le 7 septembre dernier pour lister et analyser différents sujets de préoccupation partagés par les uns et les autres : le stationnement, la circulation et les dépôts de déchets par les utilisateurs de l'Ariège pendant la période estivale ; les dépôts sauvages de déchets dangereux le long du Chemin de la Côte ; le curage du fossé collectant les eaux de ruissellement du « bassin versant » Marcounat/Camp Grand/Fort ; la vitesse excessive sur la D68E ; la végétation le long de la D68E ; les difficultés d'accès à internet pour certains riverains ; la plaque située sur l'un des regards du réseau d'évacuation des eaux vers l'Ariège ; le cadenas de la barrière du chemin qui mène à l'Ariège. Début octobre, la municipalité a adressé aux habitants du quartier un compte rendu de la réunion indiquant, pour chacun des points soulevés : les constats formulés, les solutions envisagées et les démarches d'ores et déjà engagées.

Christian HUGUES

DOSSIER



Une nouvelle directrice, des méthodes pédagogiques actualisées, une préoccupation sécuritaire inédite, une restauration scolaire renouvelée, des activités périscolaires revisitées, une cour de récréation plus attrayante... les nouveautés n'ont pas manqué pour la rentrée à l'école de Clermont-le-Fort

L'école

L'école de Clermont-le-Fort est en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec celle d'Aureville. Les deux écoles travaillent ensemble afin d'offrir aux élèves une continuité dans leurs apprentissages. D'autant plus que le CE2 fait partie du cycle 2 (CP-CE1-CE2) depuis la rentrée de septembre 2016.

Une liaison CM2-6e est assurée avec les collèges de rattachement (Bellevue à Toulouse et le collège du Vernet). Des projets école-collège sont en cours de réalisation. Les CE2, CM1 et CM2 sont réunis à Clermont et répartis en deux classes. Nous disposons de deux grandes classes, une salle de garderie, d'une BCD ainsi que de nombreux matériels pédagogiques.

Les enseignants privilégient une pédagogie de recherches. Les élèves sont régulièrement amenés à manipuler et à expérimenter. Ces temps d'activité pédagogique permettent aux élèves de travailler des compétences comme la logique et la résolution de problèmes. Les élèves acquièrent autonomie et confiance par leurs réussites.

Les projets

Cette année, les classes participent au festival des écoles qui chantent. Les élèves apprendront les chansons d'un répertoire déterminé par les organisateurs, ils rencontreront d'autres classes et chanteront avec. Ce projet se terminera par un concert à la fin de l'année scolaire. Les classes sont régulièrement inscrites à des rencontres sportives de la circonscription de Castanet-Tolosan. Un projet en arts plastiques en lien avec le projet académique de la fondation Ecureuil pour l'art contemporain est à l'étude.

La collaboration école-Mairie

L'école bénéficie d'une forte collaboration avec la Mairie. Les élèves peuvent bénéficier des infrastructures du village (salle des fêtes, terrain de tennis) afin d'assurer les apprentissages dans les meilleures conditions. L'école et la Mairie souhaitent continuer l'éducation à l'écologie. L'an passé, un projet jardinage a été réalisé durant le temps périscolaire, des composteurs ont été installés. Cette année, des ateliers de recyclage vont être organisés. Des études surveillées en collaboration avec les enseignants seront mis en place à partir de novembre.

Le personnel enseignant

Évolution de la restauration scolaire

Dans le cadre d'une démarche d'allégement du nombre de structures intercommunales existantes sur l'ensemble du territoire national, qui s'exprime à travers l'élaboration de Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale, l'État a décidé de dissoudre le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Restauration Scolaire (SIVURS) qui produit les repas offerts aux élèves. Initialement prévue pour le 31 décembre 2016, le Préfet de la Haute-Garonne a décidé, afin de maintenir la continuité du service public, de repousser la date de mise en application de l'arrêté au 31 août 2017 : il a ainsi répondu aux attentes exprimées par les représentants des communes adhérentes au SIVURS, dont Clermont-le-Fort. Au cours du premier semestre 2017, les communes adhérentes devront confirmer, ou non, leur souhait de voir le SIVURS être « intégré » en tant que service commun restauration du Sicoval disposant d'un budget spécifique (c'est-à-dire ne bénéficiant pas d'une quelconque subvention du budget communautaire pour équilibrer ses comptes). Afin de les éclairer dans cette prise de décision, le SIVURS leur transmettra prochainement une analyse des conditions dans lesquelles l'activité restauration pourra être exercée dans le cadre du Sicoval (incluant bien évidemment le coût prévisionnel des repas à la charge des communes et des parents d'élèves). La mise en perspective de ces données avec celles produites par des prestataires privés permettra aux conseils municipaux de décider de l'évolution qu'ils voudront donner au cadre dans lequel s'effectuera le service de restauration scolaire dès la rentrée 2017.

Rénovation de la murette de l'école

Ancien élève de l'école, Théo HUGUES a consacré une partie du mois d'août à mettre en pratique les connaissances acquises en maçonnerie auprès des Compagnons du Devoir et du Tour de France. Après avoir effectué son apprentissage en alternance au sein de l'entreprise Condotta à Aureville, Théo s'est engagé sur le Tour de France et effectue actuellement sa troisième année en tant qu'itinérant. Il a profité de quelques jours de « vacances » à Clermont-le-Fort pour contribuer à restaurer la murette qui sépare la cour bitumée de la zone engazonnée, dont la réfection avait été demandée lors des conseils d'école pour des raisons de sécurité. Epaulé par les membres de sa famille, il a œuvré pendant plusieurs jours sous un soleil de plomb. Tous les coûts générés par ce chantier ont été pris en charge par le Maire



Modernisation des méthodes pédagogiques

Répondant aux souhaits formulés par la nouvelle directrice, la municipalité a investi pour développer l'utilisation du numérique à l'école. Avec le soutien financier du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, sept micro-ordinateurs portables ont ainsi été achetés et mis à la disposition des enseignantes et des élèves. Ils pourront ainsi être utilisés pour faire travailler les enfants individuellement ou en petits groupes, dans l'une ou l'autre des deux classes, en fonction des choix pédagogiques des enseignantes. Le vidéoprojecteur, récemment acquis par la mairie pour animer ses réunions de travail, pourra bien sûr être utilisé par les enseignantes. Ces évolutions préfigurent l'intégration de l'éducation numérique à l'école qu'encourage la municipalité. Des visites d'écoles situées dans l'agglomération toulousaine et ayant opté pour cette nouvelle forme d'éducation seront prochainement programmées : elles permettront aux élus et aux enseignantes de se faire une idée précise sur les conditions de succès d'une telle évolution (investissement en matériel à effectuer, formations à suivre, ressources pédagogiques à mobiliser, etc.)

Suite page 8

Du nouveau du côté des activités périscolaires

La commune a mis en place, de manière expérimentale, un certain nombre de services aux élèves clermontois scolarisés à Aureville et à Clermont-le-Fort : ateliers « jardinage et loisirs créatifs » et « production audiovisuelle » animés par le personnel communal, activité « études surveillées » animées par les enseignantes, mise à disposition d'une salle pour les enfants qui souhaitent travailler au calme et animations du type « lecture et jeux » (cf. *comptes rendus des décisions prises en conseil municipal*, p. 4 et 5).

L'activité audiovisuelle permettra aux enfants d'apprendre à réaliser un scénario, les différentes techniques pour filmer ainsi que les différentes étapes pour réaliser un montage vidéo.

Les horaires de l'activité seront de 16h45 à 17h45.

Elle se déroulera le lundi soir.

Cette activité permettra aux enfants de partager, échanger, découvrir et imaginer.

Julie CHOLLEY

La sécurité en question...

Depuis que de terribles événements ont frappé notre pays, une vigilance accrue est demandée à tous. Que ce soit au niveau individuel ou au niveau collectif, une prise de conscience nouvelle s'est imposée à propos de la sécurisation réelle des personnes.

L'ensemble des communes et collectivités de France doivent travailler à l'application de nouvelles consignes de sécurité pour tous les établissements et lieux susceptibles de recevoir du public. Et, plus particulièrement, les écoles.

Un système de financement partiel des dépenses induites est d'ailleurs mis en place pour cette année et les suivantes par l'Etat afin d'accélérer le processus.

Comme on peut s'en douter, l'exercice n'est pas facile pour les petites communes à caractère rural telles que Clermont le Fort. Les équipements communaux, bien que conformes aux normes classiques de protection des risques, sont le plus souvent conçus dans un contexte très éloigné de l'insécurité que peuvent malheureusement connaître nos grands pôles urbains.

Il faut néanmoins agir et s'adapter

Depuis la rentrée, des évaluations de l'existant et des réunions de concertation impliquant le personnel enseignant, les représentants des forces de police et de gendarmerie et la commune ont pu permettre de définir le contour des améliorations primordiales aux établissements publics de la commune. Le sujet principal étant, bien sûr, l'école primaire. Plusieurs aménagements ont d'ores et déjà été décidés prioritairement et planifiés dans un délai aussi court que possible.

Le système de sécurité anti-intrusion sera ainsi renforcé de moyens d'alarme spécifiques conforme aux préconisations de la préfecture. Le stationnement extérieur sera organisé de manière à éviter la proximité de véhicules stationnés non identifiés. L'accès à l'école sera aussi fortement limité d'une part par la mise en place d'une barrière électrique et d'autre part par la modification du système de fermeture de la porte principale.

Notre école disposant d'un logement situé au 1^{er} étage, une entrée particulière sera aménagée afin de séparer totalement son accès par rapport à l'espace public.

Enfin, bien que respectant les règles classiques de sécurité, il a été décidé de supprimer la citerne de gaz externe et de la remplacer par une cuve enterrée éloignée.

La situation n'est cependant pas encore stabilisée, tant la prise en compte de certains risques est totalement inédite. Nous devrions, espérons-le, aboutir rapidement à une normalisation claire des mesures de sécurisation préconisée par les services de l'Etat et les référents Sécurité.

Nous n'en sommes pas là, mais cela ne nous empêche pas de prendre des mesures de bon sens. L'investissement financier en découlant va probablement nous amener à revoir certaines priorités mais ce souci reste négligeable au regard des risques avérés à l'abri desquels aucun d'entre nous n'est hélas à l'abri.

Xavier BELLAMY

Du nouveau du côté de l'école de Goyrans

L'assemblée générale de L'APEMICA (Association des Parents d'Elèves de la Maternelle Intercommunale des Coteaux de l'Ariège) a élu son nouveau bureau.

Président : Koceïla GAYRAUD,
06 70 31 32 97, k.gayraud@free.fr

**PROCHAIN CAFÉ-CITOYEN :
JEAN-BAPTISTE NOULET**

Depuis deux ans, l'association La Sauce aux Idées propose dans la salle des fêtes des cafés-citoyens sur des thèmes toujours très variés. Le prochain aura pour thème Jean-Baptiste Noulet, un « savant touche à tout », médecin, botaniste, linguiste, poète, historien, né et mort à Venerque au siècle dernier.

On est allé chercher cette célébrité locale quand les maçons qui construisaient le pont sur le ruisseau de Notre Dame, dans le virage de l'Infernet (sur l'actuel RD 35), ont découvert dans la terre remuée des ossements inconnus, nullement attribuables aux animaux de ferme, ainsi que des pièces minérales tout aussi étranges, sans lien avec les pierres que soulevaient les charrues...

**Si vous voulez connaître la suite,
venez assister à notre 11^e café-citoyen
le samedi 17 décembre à 16 h,
en présence de Francis Duranthon,
directeur du Muséum d'Histoire
Naturelle de Toulouse.**

Une soirée exceptionnelle si vous souhaitez mieux connaître l'histoire de notre village.

Au mois de janvier 2017, La Sauce aux Idées organisera un café-citoyen sur le thème de « La précarité aujourd'hui », avec la participation d'un responsable des Restos du Cœur. Suivra au printemps un café-citoyen sur la santé de nos rivières. À bientôt.

Christiane BRUSTEL



TELETHON DES COTEAUX



**Dimanche
27 novembre 2016**
dans la salle des fêtes de
CLERMONT le FORT

14 h 30 :

**THEATRE
franco - occitan**

par la troupe du Foyer Rural d'Aureville

Beaucoup de dialogues étant en Français, la pièce est compréhensible par tous



15 h 30 :

CONCOURS de BELOTE

organisé par le C.C.A.S.
en partenariat avec
l'ACCA de Clermont le Fort
et CAMINAREM



Dates des battues aux chevreuils :

20 novembre, 4 et 28 décembre 2016 et 22 janvier 2017

Dates des battues aux renards : 4 et 18 février 2017

JOYEUX NOËL D'AUREVILLE et de CLERMONT

Les enfants des deux villages vont fêter NOËL :
le dimanche 18 Décembre 2016

Au programme :

14h45 - À la salle des fêtes d'AUREVILLE, spectacle :
« s'il vous plait, joue-moi une histoire »

16h15 - Nous accompagnerons le Père Noël dans le village
puis à la salle des fêtes d'AUREVILLE pour le goûter,
le Marché de Noël et bien sûr le traditionnel vin chaud.

Et comme d'habitude les gâteaux « maison » seront les bienvenus.

EXCEPTIONNELLEMENT CETTE ANNÉE

TOUTE LA FETE DE NOËL SE FERA A AUREVILLE



Les Municipalités
Les Comités des Fêtes
Les enseignantes du RPI
Le Foyer Rural d'Aureville
Aurecler



ASSOCIATION MARMOTTES ET MARMOTS

L'été des *Marmottes et marmots* s'est articulé autour de trois événements, avec deux séquences « émotions » : la fête des **10 ans du Marmotton**, les **cinq jours en Aragon** et les trois jours avec nuits en refuge dans les Encantats. Début juillet, une cinquantaine de personnes ont fêté les 10 ans du Marmotton (et **les 21 ans de l'association**), notre première séquence « émotions ».

Après la projection du film de la traversée des Pyrénées et quelques prises de parole et témoignages émouvants sur cette aventure, qui avait rassemblé une centaine de personnes pour traverser les Pyrénées afin de récolter des fonds au profit de l'association Fanette, nous avons partagé quelques grillades et surtout de nombreuses anecdotes. La salle avait été décorée pour l'occasion avec un bivouac, des photos, les cartes du tracé et plein d'autres choses représentatives de cette fameuse grande randonnée (phrases clés exposées sur un fil à linge, aux côtés des pansements, des chaussettes, du matériel de randonnée, etc.).



Fin juillet, 27 personnes ont séjourné en Aragon près de Torla, en limite du parc national d'Ordesa et du Mont perdu. Nous avons arpenté les canyons de Niscle et d'Ordesa, et avons découvert l'utilité du **112**, le numéro de téléphone essentiel qui nous a permis de faire rapatrier un blessé du fond du canyon d'Ordesa en hélicoptère (non sans mal, l'hélicoptère ayant eu de sérieuses difficultés au décollage en raison de sa surcharge !). Baptême d'hélicoptère pour le blessé et l'association... Outre cette deuxième séquence « émotions » de l'été, les randonneurs garderont en mémoire les tapis d'iris, d'Edelweiss et de linaigrettes, sans parler du spectacle étonnant de dizaines de vautours s'acharnant sur une carcasse.

Les Encantats méritent décidément bien leur nom et le refuge de Saboredo, avec sa verrière sur la nuit étoilée, est une perle en contrebas du port de Ratera. 15 personnes ont cheminé de lacs en lacs... Les plus courageux ont même profité d'une vue à 360° du sommet du Pic de Ratera à 2863 m d'altitude sur l'Aneto et le Besiberri, entre autres, et sur pas moins de cinquante lacs. La longue baignade au pied du refuge avec grignotage des peaux mortes par les petits poissons et le chœur de chants occitans avec les montagnes en toile de fond sont venus s'ajouter à notre liste d'excellents souvenirs.

Prochaines sorties : samedi 19 novembre et samedi 10 décembre. Si vous êtes intéressés par nos activités, vous pouvez me contacter par mail (dagmarnarval@hotmail.com) ou par téléphone au 05 61 91 71 26 et consulter le site Web de l'association : www.marmottes-et-marmots.fr.

Anne DELPY



REPAS AU QUARTIER BOIS-GRAND-EN SÉRIÉ-TAILLADETTES

Ce 10 septembre dernier a eu lieu un événement important dans le quartier Bois Grand-En Sérié. En effet, pour la troisième année consécutive, les habitants du quartier se sont retrouvés au rond-point de l'impasse, sous un soleil encore intense à cette époque de l'année, pour le traditionnel repas organisé par l'association **Vivre à Clermont**.

Après la tenue de l'Assemblée Générale statutaire, qui a vu son Bureau reconduit, anciens et nouveaux venus ont pu se retrouver et faire plus ample connaissance autour d'un apéritif. Pour assurer le succès, chacun a mis la main à la pâte et avait apporté entrées variées et desserts succulents, alors que l'association assurait l'apéritif, les vins et les grillades.

La journée s'est poursuivie par la traditionnelle pétanque qui a vu s'affronter dans la bonne humeur deux équipes nombreuses au talent comparable, tandis qu'une partie des participant(es), bien à l'abri du soleil, tenait conversations approfondies sur la vie au Bois Grand,...

D'après les participants la journée a été appréciée et devrait donc être reconduite l'an prochain. D'autres rendez-vous sont aussi prévus : illuminations des maisons à Noël, repas de Nouvel An,...

Jean FARRE, Président de l'Association





Cette année, la Confluence Garonne-Ariège avait aussi choisi ce week-end pour sa propre fête : le samedi matin, elle a organisé le nettoyage du ramier de la Riverotte auquel participèrent une douzaine de bénévoles, travail très nécessaire après la grande fréquentation de l'été. Le dimanche matin, une trentaine de randonneurs est partie du Fort de Clermont vers le Pech de Venerque conduits par Matthieu Ort.

Pour les Amis de Clermont, la Journée du Patrimoine est depuis quinze ans un temps fort.

Le vent d'ouest de ce dimanche un peu frais convenait aux marcheurs conviés par la Confluence Garonne-Ariège à une randonnée matinale du Fort de Clermont au Pech de Venerque mais il était défavorable pour les peintres que les Amis de Clermont avaient invités à venir peindre sur le site. Ginette Nicolas, artiste peintre d'Aureville, les accueillait à la mairie où elle exposait elle-même quelques-unes de ses œuvres. Bravo aux deux aquarellistes, Anne-Marie Mary et Simon Fayolle, qui ont bravé la froidure et planté leur chevalet devant le Fort.

Du côté de l'église, une bonne équipe accueillait la centaine de visiteurs qui se présentent chaque année. Leurs commentaires sur le livre d'or montrent qu'ils apprécient de la trouver ouverte et d'entendre les explications de Philippe, Annick, Anne, Barbara, Gisèle, Jeanine ...

Geneviève Durand-Sendrail



Aquarelle de Jean FAYOLLE représentant la porte d'entrée du fort en jaune

LES ENSEIGNEMENTS DE LA DERNIÈRE CONFÉRENCE DE LA SAUCE AUX IDÉES

Les conférences de la Sauce aux idées ont commencé de manière originale ; un film la précédait. Le public connaissait déjà Yves Le Pestipon qui était venu l'an dernier parler de littérature. Cette année, c'est une question philosophique qu'il a soulevée devant nous. Le film présenté en première partie portait sur un sujet inattendu : pour définir Giscard Le grand art, je dirais que ce film consiste à rechercher dans les images du personnage officiel comment l'homme privé a essayé de se dégager de la pesanteur attachée à la fonction, le ridicule côtoyant le sublime. Pour la conférence elle-même, la question n'était pas seulement dans le titre : *Faut-il rechercher la beauté ?* Une recherche qui peut être destructrice comme le montre le mythe du satyre Marsyas... La beauté produit du plaisir, elle apaise, elle élève mais elle est exigeante ; certains ont essayé de définir les normes, les règles, les canons auxquels elle serait soumise... Mais qu'est-ce que la beauté dans notre monde désacralisé ? L'artiste contemporain ne recherche plus la beauté qui élève, l'ange de Reims, les cathédrales... L'artiste d'aujourd'hui trouve de la beauté dans le hasard qui produit des rencontres improbables. Et le conférencier de citer Les Chants de Maldoror, où le beau est défini commela rencontre fortuite sur une table de dissection d'une machine à coudre et d'un parapluie... Alors le beau n'est plus quelque chose à saisir au-dessus de nous ; c'est l'artiste qui décide de la valeur des objets, tel Dali décidant que la gare de Perpignan était le centre du monde... L'inattendu, la rareté, l'humour, voilà la beauté que recherchent les modernes...

Une conférence si dense et suggestive que je n'ai pu en évoquer que quelques pistes... Pour la prochaine conférence, samedi 17 décembre, elle devrait particulièrement intéresser les Clermontois. Elle traitera d'un personnage, né sur les confins de Clermont, et qui a rendu mondialement célèbre le vallon de l'Infernet. Vous avez reconnu Jean-Baptiste Noulet. Le conférencier sera Francis Duranthon, paléontologue et successeur de Noulet comme directeur du Museum de Toulouse. Il a été récemment retrouvé dans les archives d'un laboratoire un plan de situation et une coupe du gisement de l'Infernet dont on n'avait pas connaissance en 1956 quand on a repris les fouilles. La préhistoire a bien évolué depuis le temps de Noulet et il sera intéressant d'entendre commenter les textes de Noulet à la lumière des connaissances actuelles.

Geneviève Durand-Sendrail

Isabelle Marolleau chante **Cœur Sacré, UN HYMNE A LA VIE**

Église de Clermont-le-Fort, le dimanche 18 décembre 2016 à 15h

Participation libre et responsable.
Le concert sera suivi d'un pot de l'amitié à la salle des fêtes.
Concert dédié à la mémoire de Christophe Cazaux et ouvert à tous.

Ecouter, voir, entendre, ressentir, recevoir

Le temps d'une pause

L'espace d'un instant

Une voix A Capella

Une vibration dans les voutes d'une église



« Isabelle Marolleau chante **Un hymne à la vie, Cœur Sacré**, né de son parcours spirituel suite aux disparitions accidentelles et simultanées de son frère et de son fils en 2010, elle arpente les grands sanctuaires de France et d'Israël. Touchée par une ancienne laude italienne Alta Trinita à Rocamadour, elle recommence à chanter alors qu'elle avait perdu sa voix. Du Mont Saint Michel à Notre Dame du Canigou, elle prend le chemin de Jérusalem en novembre 2014. Après un pèlerinage à pied de six jours, la comédienne passe de la désolation à la consolation, et en dehors du temps, au-delà des blessures, elle réussit l'impossible : transformer l'insoutenable douleur de l'absence en un profond **OUI à la vie**. Témoigner de son expérience devient alors une obligation. Ainsi est né **Cœur Sacré**, enrichi de textes personnels et de ceux de Jean Luc Lavergne, psaumes, chants sacrés, du grégorien au XXIème siècle, sa voix s'élève comme un souffle, la voie du cœur. Tel un écho à son cheminement intérieur pour atteindre la paix et l'état de résilience, le concert nous invite à la méditation, la contemplation et se termine dans l'énergie positive et vivifiante des gospels. Véritable plongée dans l'inconscient, puissant et intimiste, le pari fou d'Isabelle de parvenir à transformer la violence de la perte d'un être cher en énergie vitale, en force de propulsion, est réussi »

Jérémie Cazaux - Sud Ouest Aout 2015

Les rendez-vous de la MCEF Labège - plan d'accès - Facebook : la meilleure façon de retrouver un emploi, une formation en 2016

Second semestre 2016

- 08 nov. « Les métiers de la rénovation énergétique » (9h-12h30)
- 15 nov. « VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) » (9h30 à 12h)
- 15 nov. « Recherche d'emploi ou formation sur internet en 1 clic » Ateliers (14h-16h30)
- 16 nov. « La question du handicap en entretien d'embauche » (9h-12h)
- 17 nov. « Formation mode d'emploi (F.M.E.) » Réunions d'information (9h30-12h)
- 22 nov. « Les Réseaux Sociaux Professionnels » Ateliers sur Viadeo (9h30-12h)
- 22 nov. « Les mardis de la création d'entreprises » Ateliers (10h30-12h30)
- 23 nov. « Les rendez-vous du Commerce » Gestionnaire de magasin de proximité : prévoir CV lettre de motiv (9h30-12h)

25 rue Pierre-Gilles de Gennes - 31670 LABEGE
Tél. 05 61 28 71 06

Gerard Boudon

DOCVERIF

DOCVERIF est une base informatique qui lutte contre les usurpations d'identité et la fraude de documents.

Les forces de sécurité intérieure peuvent vérifier la validité des cartes d'identité (CNI) et passeports lors des contrôles.

Les données contenues dans cet outil informatique permettent de connaître les titres d'identité invalidés suite aux déclarations de perte ou vol, et suite à des décisions de l'administration (obtention induue, interdiction de sortie du territoire, etc).

L'invalidation d'un titre est irréversible et le rend inutilisable.

Lors d'un déplacement hors du territoire national, les usagers s'exposent à être retenus par les autorités locales en cas de contrôle d'identité faisant appel au Système d'information Schengen et voir leurs titres saisis.

Les titres déclarés perdus ou volés, ayant été retrouvés sur la voie publique doivent être retournés à la préfecture pour destruction.

Port de gants obligatoire en 2 roues à moteur

À partir du 20 novembre 2016, le port de gants de motocyclisme certifiés CE devient obligatoire aux conducteurs et aux passagers qui circulent à motocyclette sous peine de verbalisation. Cette mesure concerne également les tricycles et quadricycles à moteur, ainsi que les cyclomoteurs : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/la-securite-routiere/actualites/a-moto-ou-en-scooter-le-port-des-gants-devient-obligatoire-pour-limiter-la-gravite-des-blessures-en-cas-de-chute>

Recherche animateurs bénévoles contre le financement du BAFA

Les Eclaireurs du Lauragais sont à la recherche d'animateurs bénévoles, filles et garçons, afin d'encadrer les activités durant des week-end (1 par mois) et pour des séjours (15 jours l'été), pour une durée de 2 ans.

Condition : avoir au moins 17 ans

En contre partie l'association s'engage à prendre en charge le financement de la formation BAFA.

Plus d'infos sur ij-sicoval.org ou au 05 34 66 73 14



**Halte aux frelons
asiatiques !**

**À l'automne piègez les
jeunes reines**



Octobre - Novembre:

appât sucré
bière + sirop

Information jeunesse

Ancienne Mairie de Castanet

Tél. 05 34 66 73 14 / Blog : www.ij-sicoval.org
www.facebook.com/pij31.castanet

Horaires : du mardi au vendredi : 9h - 12h

et du lundi au jeudi : 14h - 18h

fermeture à 17h pendant les vacances scolaires

Communauté d'agglomération du Sicoval
65 rue du Chêne Vert, 31 670 Labège
www.sicoval.fr

Au PIJ, ça déménage !

À partir du 18 octobre, les PIJ de Castanet et Ramonville se regroupent en une seule structure qui devient « PIJ du Sicoval ». Les informateurs jeunesse Delphine, Nadia, Steve et Sylvie vous accueillent dans le local remis à neuf, place Jean Jaurès à Ramonville.

BAFA

Aide au financement pour 10 jeunes du Sicoval

Baby-sitting

Stage d'initiation, fichier de jeunes baby-sitter

Forum jobs d'été

Mise en relation de recruteurs et de jeunes à la recherche d'un job d'été.

En avril 2016 : près de 600 jeunes - 500 offres proposées.

Forfaits de ski à tarif réduit

Vente de forfaits à des prix attractifs pour 6 stations des Pyrénées.

L'INFO JEUNESSE C'EST AUSSI...

Trouver un job, un stage

- aide aux CV et lettre de motivation
- annonces
- méthodologie pour plus d'efficacité

Bouger

- transports au quotidien
- préparer son voyage en France ou à l'étranger
- séjours linguistiques

Faire des démarches en ligne

- inscription Pôle Emploi
- Dossier Social Etudiant (bourses)
- demande d'aide au logement
- Admission Post-Bac
- carte jeune Midipy

Utiliser des outils

- lettres type
- scanner
- imprimante
- fonds documentaire

Un lieu ressource où l'on peut trouver une mine d'informations gratuitement, sans aucune condition, en libre accès ou avec accompagnement.

Information Jeunesse

Place Jean Jaurès - 31 520 Ramonville Saint-Agne
05 61 75 10 04 / information.jeunesse@sicoval.fr
Du mardi au jeudi : 10h - 12h30 / 14h - 18h
Le vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 17h

Vacances scolaires du mardi au vendredi : 13h - 17h

Message Vigipirate

Lancement de l'application mobile SAIP (Système d'Alerte et Information des Populations)

Suite aux attentats survenus en France, une application a été créée.

Elle permet d'être alerté, via son smartphone, en cas de suspicion d'attentat ou d'événement exceptionnel susceptible de résulter d'un attentat (accident de sécurité civile).

Elle est gratuite, pour la télécharger :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/vigipirate>
lien : application mobile SAIP

À propos de la facture collecte des déchets

70 % des habitants du Sicoval ont vu leur redevance déchets diminuer.

La sortie des bacs gris ont été de 1 fois tous les 15 jours en moyenne.

- La facture est établie en fonction du volume de votre poubelle et du nombre de ramassage
- Ne pas sortir la poubelle grise si elle n'est pas pleine
- Changer de volume de poubelle si elle est trop grande pour votre famille
- Penser au tri sélectif dans les bacs jaunes, compostage pour les déchets alimentaires, bouteilles et verres dans les containers.
- Vous pouvez bénéficier d'abattements dans les cas suivants :
 - si le point de collecte est éloigné de plus de 100 m du domicile
 - les utilisateurs de protections anatomiques (attestation médecin traitant)
 - pour personne seule : présenter la taxe habitation

La prochaine facture sera envoyée vers la mi février 2017

Un simulateur en ligne permet de connaître le tarif préférentiel pour chaque choix sur www.sicoval.fr

Une question ? Une réclamation ?

05 81 76 24 85 de 8h30 à 12h30 et 14h à 18h
relation.usagers@sicoval.fr



Granhota : à la découverte du patrimoine par les loisirs

Granhòta, Qu'es aquò ?

Granhòta, qui signifie « grenouille » en occitan, est une jeune structure de loisirs qui propose de découvrir le patrimoine par la pratique d'activités de loisirs et sportives. Nous sommes trois porteurs de projet épaulés par des moniteurs saisonniers en haute saison pour proposer une découverte ludique du patrimoine à travers des jeux de piste et des balades en canoë-kayak, encadrées ou sous forme de location, sur le périmètre de la Réserve Naturelle Régionale confluence Ariège-Garonne.

Pourquoi nous implanter à Clermont-le-Fort ?

Pour développer notre activité de canoë-kayak, nous avons choisi de nous implanter sur le terrain de l'ancienne gravière, en proximité immédiate de l'Ariège, pour différentes raisons. La première raison est liée à l'emplacement géographique, idéal pour pratiquer cette activité sportive. La seconde raison est le caractère patrimonial du site, en bord de rivière, sous le vieux village, en plein cœur de la Réserve et à deux pas de Toulouse. La dernière raison est liée aux aspects fonciers : il y a très peu de terrains disponibles en bord de rivière, nous avons donc saisi l'occasion de pouvoir nous implanter durablement sur un site agréable et laisser de côté le fonctionnement « nomade » que nous utilisons au départ en nous déplaçant sur toute la région avec notre camion et notre remorque.

Quels projets sur ce site ?

Nous ambitionnons de réhabiliter progressivement le site de la gravière, encore utilisé aujourd'hui par la société Cemex, pour en faire demain un lieu de détente, de repos, et d'activités de loisirs de nature. Nous avons à cœur de redonner un nouveau visage à ce site et nous allons faire en sorte de proposer une réhabilitation à la fois des bâtiments et du terrain qui correspond à la qualité des ramiers et qui s'intègre au paysage de Clermont-le-Fort. Pour cela, nous échangeons régulièrement avec les différents membres du conseil municipal et nous sommes accompagnés par des représentants de la Réserve Naturelle Régionale et des membres de l'association Arbres et Paysages d'Autan qui

nous conseillent et nous guident sur les aménagements et réhabilitations végétales à venir sur le site.

Le bilan d'un premier fonctionnement sur site :

Nous avons débuté une activité de location et d'encadrement au mois d'août, et ce jusqu'à la mi-octobre. Malgré l'aspect encore vétuste des locaux, les facilités de stockage et de mise à l'eau nous ont grandement facilité le travail et nous ont permis de régler notre fonctionnement pour l'an prochain. Ainsi, nous avons pu accueillir près de 350 personnes sur 2.5 mois de fonctionnement en location et environ le même nombre dans le cadre de nos sorties encadrées. Nous sommes très satisfaits de ces débuts et espérons pouvoir accueillir les futurs participants dans de meilleures conditions au printemps prochain grâce aux premières réhabilitations des bâtiments (aménagements de vestiaires et d'un espace de rangement accessible aux participants).

Notre intégration à la communauté Clermontoise :

Conscients d'apporter une nouvelle activité économique pouvant générer de nouveaux flux de personnes au sein de la Riverotte, et soucieux de préserver la qualité de vie des riverains et des Clermontois dans un sens plus large, nous faisons de notre mieux pour adapter les contraintes logistiques de nos activités (navettes, accueil de public, etc) de façon à provoquer le moins de circulation possible dans le lieu-dit et de limiter les stationnements au seul parking à l'entrée du village. Prochainement, nous allons nous attaquer à la mise en place d'une haie, à la végétalisation d'une première partie du site, et à la rénovation des deux premiers petits bâtis.

Au printemps, nous inviterons les Clermontois pour une journée d'inauguration spécialement dédiée aux habitants du village, pour vous faire découvrir nos avancées sur le site, vous expliquer le contenu concret de notre métier, et simplement échanger autour d'un pot de l'amitié. N'hésitez pas à passer voir les avancées et à venir nous encourager quand nous y travaillons !

**Alexandra, Mathieu et Ludovic
de l'équipe Granhòta (www.granhota.fr)**

